

Etat de Vaud
Service de l'emploi
Madame Vanessa Duc
Contrôle du marché du travail et protection
des travailleurs
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Lausanne, le 6 novembre 2017

U:\1\politique_economique\consultations\2017\POL1743_OLDT\POL1743_OLDT.docx map

Refonte de l'ordonnance relative à la loi sur la durée du travail (OLDT)

Madame,

Nous avons bien reçu votre courriel du 9 octobre dernier relatif au sujet mentionné en titre et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Suite à la révision partielle de la loi sur la durée du travail (LDT), l'OLDT doit être adaptée. La commission tripartite qui s'est penchée sur ce projet recommande son adoption à l'unanimité. Nous n'avons, de notre côté, aucune remarque particulière à formuler sur le contenu des modifications de cette ordonnance, qui nous conviennent en l'état.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie


Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint


Mathieu Piguet
Sous-directeur